

FICHE DE SUIVI

PERMUTATIONS 2024

Fiche de renseignements à remplir le plus précisément possible, à communiquer au SNUDI FO 13 pour que les délégués vérifient votre barème et vous informent des résultats des permutuations informatisées.



SNUDI FO 13 Vieille Bourse du Travail 1 place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 MARSEILLE CEDEX 01



contact@snudifo13.org



07 62 54 13 13 / 06 27 34 73 17

A RETENIR :

08/11 à 12h : Ouverture des inscriptions sur SIAM (Iprof)
29/11 à 12h : Clôture des inscriptions
14/12 : Envoi des confirmations des demandes OBLIGATOIRE
06/03 : Résultats des permutuations

NOM Prénom

Adresse personnelle :

Tél. perso : Portable : Adresse mail :

Syndiqué(e) au SNUDI FO : ☐ OUI ☐ NON

1/ Votre position :

☐ en activité : Ecole Commune

☐ en disponibilité ☐ en congé parental ☐ en détachement ☐ en CLM/CLD

2/ Votre échelon : au 31/08/2023 Votre corps : ☐ Instit ☐ PE ☐ PE HC ☐ PE CE

3/ Votre ancienneté dans le département :ansmois (au 31/08/2024)

Date d'entrée dans le département :

4/ Rapprochement de conjoints séparés pour raison professionnelle ou au titre de l'autorité parentale conjointe

REMARQUE : Il y a rapprochement du conjoint quand il exerce une activité professionnelle ou est inscrit auprès du Pôle Emploi du département sollicité. Les conjoints doivent être mariés ou pacsés (au plus tard le 31 août 2023) ou concubins avec enfant(s). Il y a situation d'autorité parentale conjointe lorsque le collègue habite dans un département autre que celui de l'enfant ou lorsqu'il est scolarisé dans un autre département.

Des justificatifs seront demandés (voir page 5 de notre dossier)

- Demandez-vous à changer de département au titre du rapprochement de conjoint ? ☐ OUI ☐ NON
- Demandez-vous à changer de département pour vous rapprocher de votre ex-conjoint ? ☐ OUI ☐ NON
- Combien avez-vous d'enfant à charge (moins de 18 ans au 31/08/2024) ou à naître (reconnaissance anticipée au 01/01/2024) :
- Depuis combien d'année(s) êtes-vous séparé(e)..... an(s)
- Etes-vous en disponibilité ou en congé parental pour suivre votre conjoint : ☐ OUI ☐ NON
Depuis combien de temps ? an(s)
- Demandez-vous un département d'une académie qui est non limitrophe : ☐ OUI ☐ NON

5/ Renouvellement du même 1^{er} vœu :

Depuis combien d'années, sans changement ni interruption, demandez-vous votre 1^{er} vœu ? an(s)

6/ Exercice en Education prioritaire (REP/REP+ / « Zone violence » ou « CLA ») :

Exercice d'au moins 5 ans (au 31/08/2024), de services effectifs et continus (plusieurs écoles possibles)

- ☐ en REP+ ou Zone violence ☐ En REP ☐ En alternance REP/REP+/zone violence
- ☐ en CLA depuis au moins 3 ans dans la même école (au 31/08/2024)

7/ Bonification au titre du handicap :

- Etes-vous bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOE) relevant de la RQTH en cours de validité ?

☐ OUI ☐ NON

- Allez-vous demander une majoration exceptionnelle de 800 points au titre de la RQTH pour vous-même, votre conjoint ou votre enfant ? ☐ OUI ☐ NON

ATTENTION : des justificatifs seront demandés par l'administration (voir page 5 de notre dossier)

8/ Bonification au titre des centres d'intérêts matériels et moraux pour les DOM :

- Faites-vous une demande pour ce motif ? ☐ OUI ☐ NON

9/ Bonification spécifique Guyane :

- Faites-vous une demande pour ce motif ? ☐ OUI ☐ NON

10/ Bonification spécifique Mayotte :

- Faites-vous une demande pour ce motif ? ☐ OUI ☐ NON

11/ Demande d'affectation sur un poste à profil national (POP) ?

- Faites-vous une demande pour ce motif ? ☐ OUI ☐ NON

Indiquez vos vœux par ordre de préférence :

- | | |
|----------|----------|
| 1- | 4- |
| 2- | 5- |
| 3- | 6- |

Vœux liés :

Ces vœux sont-ils liés à ceux de votre conjoint également enseignant dans le Primaire ? ☐ OUI ☐ NON

NOM et Prénom de votre conjoint :

Quel est son département d'exercice ?

Barème de votre conjoint

REMARQUES PARTICULIERES

.....

.....

.....

PARTIE RESERVÉE AU SYNDICAT – NE PAS REpondre

Intitulés	Echelon	Ancienneté (en mois)	Tranches de 5 ans	Rapprochement de conjoints/ garde alternée					Renouv. Vœu n°1	Zone violence et REP+/REP ou CLA	CIMM	RQTH	Bonification Guyane	Bonification Mayotte	
				Bonification RC ou APC.	Enfant	Années séparation	Congé parental ou disponibilité	Majoration acad. non limitrophe							
Nomb															
Taux	Tab.1	-3 x 2/12 pts	-3 x 10 pts	150 pts	x50 pts	Tableau 2		80 pts	x 5 pts	90/45/ 27 pts	600 pts	100 ou 800 pts	90 pts	800 pts	
Total															

RÉSULTATS

Barème retenu Pts	Département obtenu	Non obtenu
		barème du dernier entrant dans le département souhaité :